

Saint-Hélen

Garderie et cantine : deux budgets déficitaires

Les élus réunis en conseil, ont examiné mardi, deux budgets déficitaires au regard du bilan de l'année scolaire 2014-2015. Concernant la garderie, 7 629 journées d'accueil ont été comptabilisées pour l'année scolaire. Sur un budget global de 32 300 €, malgré 23 % de participation de la CAF, et 48 % de participation des parents, la commune constate un reste à charge de plus de 9 000 €.

Cantine : le total des dépenses s'élève à 99 890 €, pour une recette d'un montant de 51 860 €. Dans ce cas, la participation communale s'élève à 49 % et celle des familles à 51 %. Le prix de revient d'un repas est de 5,15 €. Il est facturé 3 € aux enfants de la commune et 3,90 € aux enfants hors commune. Une augmentation de 1 € adoptée par les élus en avril dernier pour les enfants hors commune, et sur laquelle s'est interrogé Olivier Boixière.

« C'est énorme 1 € en une seule fois, quel impact cela a-t-il eu sur la

présence de certains enfants ? Les communes proches ne différencient pas les tarifs. On sait que parfois, la cantine est pour certains, le seul vrai repas de la journée ». « Il n'y a pas eu d'impact connu, Nos tarifs sont extrêmement bas, vis-à-vis d'autres communes » a répondu Martine Bugeaud, citant en exemple Saint-Samson, dont le tarif est différencié, avec un repas à 3,46 € pour les enfants de la commune et à 4,34 € pour les enfants hors commune.